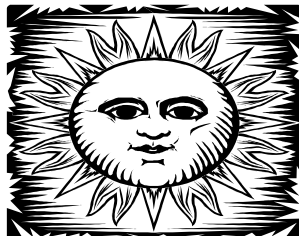


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

28 JUIN 2012 : LES FLICS DANS LES LOCAUX DE SUD-PTT, SUITE À LA PLAINTE DE TIBI !

TIBI (le directeur de la DOTC Touraine-Berry) s'est fait pas mal « d'amis » en plus ces derniers temps. Nous publions ici des extraits des nombreux communiqués de soutien qui nous sont parvenus suite aux « exploits » de la police tourangelle et de la justice aux ordres de TIBI :

CGT FAPT 37 « Plutôt que de perdre son temps à vouloir criminaliser l'activité syndicale, le DOTC devrait très rapidement mettre en application les directives du Président de La Poste qui font suite aux nombreux drames humains ».

Le Comité de soutien aux « 4 de Tours » défend la liberté d'expression, notamment celle des militants, contre les tentatives des pouvoirs pour la museler, et considère que, par cette perquisition dans des locaux syndicaux, un pas de plus a été franchi dans la répression des mouvements sociaux. Car nul ne nous fera croire que quel-

ques qualificatifs sarcastiques à l'égard d'un « petit chef » puissent justifier une telle débauche d'énergie policière ».

Le NPA d'Indre et Loire « condamne la perquisition effectuée dans les locaux de SUD PTT le jeudi 28 juin.

Cette perquisition et le fait de retenir des militants syndicaux dans un commissariat participent à la criminalisation du mouvement social.

Le gouvernement Sarkozy en avait fait un de ses chevaux de bataille pour faire taire les mobilisations. Sarkozy battu, ces pratiques doivent cesser. La direction de la poste aidée par les pouvoirs publics veut une nouvelle fois criminaliser l'action syndicale ».

Le NPA36 apporte son total soutien au syndicat SUD PTT 36/37 et à ses militants.

La fédération CNT-PTT « Nous sommes aux côtés des syndicalistes de lutte qui chaque jour, dans des conditions difficiles, se battent pour que le mécontentement général des postier-e-s se transforme en un puissant mouvement social seul à même de faire aboutir les revendications des salarié-e-s et des fonctionnaires ». « Indépendamment de l'objet du litige qui oppose nos camarades à leur direction, **la FSU d'Indre et Loire** ne peut que s'indigner des méthodes employées par les services de police (perquisition, convocations multiples...) à l'encontre de militants syndicaux ».

Solidaires Finances Publiques du Cher « dénonce les méthodes démesurées et ignobles mises en œuvre suite à ce dépôt de plainte ».

Le Collectif Alternative Libertaire 37 « se joint à la condamnation de la perquisition dont a fait l'objet le syndicat SUD PTT 36-37 le 28 juin, comme de la rétention pendant trois heures au commissariat du secrétaire départemental. Il ne fait aucun doute que cette initiative inacceptable participe de la tentative de criminalisation des mouvements sociaux et d'une volonté d'en atteindre à la liberté d'expression comme au droit syndical ».

Le syndicat SUD Santé Sociaux 37 « dénonce et condamne la perquisition qui a eu lieu dans les locaux de SUD PTT le 28 juin dernier et la rétention du secrétaire départemental pendant 3 heures au commissariat. Un des secrétaires adjoints et le secrétaire départemental avaient déjà été convoqués il y a quelques semaines au commissariat sur le même sujet. Le syndicat SUD Santé Sociaux 37 s'indigne de ces méthodes employées par les services de police contre des militants syndicaux. Nous considérons qu'elles portent atteinte à la liberté d'expression et au droit syndical et qu'elles participent au climat général de criminalisation de l'action syndicale ».

La section SUD PTT du centre de chèques Postaux d'Orléans La Source « A l'heure du soit disant « grand dialogue » la DOTC Touraine Berry persiste dans son dépôt de plainte pour des faits totalement futiles. Il s'agit bien en fait d'une volonté de casser et criminaliser les militant-e-s et syndicats qui dérangent ».

Le syndicat SUD PTT de Maine et Loire « déplore ces méthodes utilisées contre des militants syndicaux ».

Le syndicat SUD PTT du JURA « Ces méthodes, dignes du gouvernement précédent, et que l'on ne pensait pas revoir, portent gravement atteinte à la liberté d'expression du droit syndical. Un gouvernement de « gauche » ne peut pas appliquer cette politique de criminalisation des militants syndicaux et doit montrer un autre visage ».

La Fédération SUD PTT « Cela s'inscrit dans le cadre des multiples sanctions disciplinaires infligées par la direction de la DOTC ces derniers temps à des militants syndicaux SUD et CGT pour des faits liés à l'activité syndicale et à la défense des droits des personnels.

L'appui des services de police à une telle politique est inacceptable. La Fédération SUD PTT exige que soit mis fin à la politique de sanctions disciplinaires et de harcèlement des militant-e-s syndicaux en place aujourd'hui à La Poste ».

Le syndicat SUD PTT 57 « Curieusement, des directeurs de NOD qui ont multiplié les CDD à des agents ou ont embauché des intérimaires pour couvrir des positions de grévistes n'ont jamais connu ce type de traitement. Cette affaire est significative du grand dialogue tel que le conçoit la Poste, nous l'avons déjà constaté avec l'assignation de représentants syndicaux du CHS-CT de Paris Chèques devant le Tribunal de Paris.

François Hollande n'avait-il pas déclaré " le syndicalisme à abattre c'est SUD"? Aujourd'hui, son gouvernement passe-t-il aux actes ? ».

Le syndicat SUD Poste 66 « Plus généralement au lendemain de la grande conférence sociale nous pouvons légitimement nous interroger sur la véracité des velléités d'implication des organisations syndicales dans la conduite du changement prôné par le gouvernement Ayrault. Les importants moyens policiers et judiciaires mis en œuvre pour des motifs aussi futiles semblent plutôt démontrer une tentative de bâillonner les organisations syndicales, ce que nous ne pouvons admettre ».

Le syndicat SUDPTT 38/73 « apporte tout son soutien aux collègues de SUDPTT 36/37 et n'acceptera jamais de tels comportements d'intimidation visant à briser tout mouvement de contestation et cherchant à nous museler.

Au moment du « Grand Dialogue » tout nous montre le « Grand Acharnement » que met en place la Poste pour faire « tomber » des Sudistes ».

Les syndicats SUD PTT 31 et 86 « s'indigne des méthodes employées par les services de police contre des militants syndicaux. Nous considérons qu'elles portent atteinte à la liberté d'expression et au droit syndical et qu'elles participent au climat général de criminalisation de l'action syndicale ».

« A la Poste, à l'heure du « Grand dialogue » affiché par le Président Jean-Paul Bailly, **le syndicat SUD PTT 25** constate que la chasse au « syndicat qui dérange » se poursuit et exige le respect de la liberté d'expression, garantie pour tout le monde sur l'ensemble du territoire ».

Le syndicat SUD PTT 35 « soutient totalement le syndicat SUD PTT 36-37 et propose de fournir quelques troupes en cas de rassemblements ou de manifestations »...

L'image de La Poste en a pris un sacré coup sur le paletot. Merci patron !

MEDIAPEST

Une récente « infopost » nous apprend dans nos services que Médiapost vient de faire l'acquisition d'Adverline, « *l'un des leaders français de la communication digitale* ». On ne saura pas (l'information interne a ses limites) combien d'argent a coûté cet achat, qualifié par La Poste de « *nouvelle opération de croissance externe au cœur de la Réinvention du Courrier* ».

Mais on sait par contre que les dirigeants de Médiapost (comme ceux du concurrent Adrexo) s'assoient toujours sans états d'âme sur le droit du travail, en ne comptabilisant pas (et donc en ne payant pas) les heures réellement effectuées par les distributeurs de publicités. Ainsi, en faisant pour partie travailler gratuitement leur personnel, ces dirigeants sans scrupules peuvent se faire octroyer de confortables rémunérations, et jouer au Monopoly...

UNE BANQUE PAS COMME LES AUTRES ?

C'est encore les usagers qui vont banker avec la décision unilatérale de la Banque Postale d'anticiper de 5 jours à une semaine les prélèvements différés sur carte bancaire. Un moyen de générer plusieurs millions de trésorerie, touchant ainsi, les nombreux usagers qui sont en difficulté financière pour clôturer les fins de mois en ses temps de marasme économique. Quid des rejets de prélèvement que pourraient subir les usagers et des paiements d'AGIOS dont veulent se goinfrer nos iniques patrons des services financiers ?

Quelles image et mission donne-t-on de notre Banque Postale publique à vocation sociale animés de valeurs postales de proximité et de service au plus grand nombre ? Nous dénonçons fermement cette décision, c'est encore un sale coup porté aux plus faibles.

TEMOIGNAGE D'UNE EX-DRH DE LA POSTE

Dans un article de l'Humanité du 14/06/12, Astrid Herbert-Ravel raconte sa placardisation et dénonce un harcèlement institutionnalisé qui a pour but de supprimer des postes sans faire de plan social. Voici quelques extraits de son interview, no comment :

« *Mon harceleur (son manager) m'a bousculée, La Poste m'a précipitée dans le vide. Pendant des années, on m'a discriminée, uniquement parce que j'ai refusé de me taire. Avec cette procédure au pénal, ils (JP Bailly PDG, Foucault Lestienne DRH et JY Petit Directeur développement social) vont être obligés de s'expliquer à la barre en janvier 2013... Beaucoup de victimes m'ont appelée après ma plainte. Il y a trop de parallèles entre toutes ces histoires. Ce sont des gens compétents. Un jour encensé, puis leur situation dérape d'un coup... On les isole ou les surcharge de travail, les sanctionne abusivement. Sans plan social, La Poste aura perdu 80000 postes en 10 ans et la moitié de ses effectifs d'ici à 2015, c'est de la magie... Mais ses méthodes (sont) indignes, hors la loi et contraire aux valeurs de la République. Je n'accepte pas cette casse d'un service public. Je dénonce un management pathogène plaqué sur une organisation qui ne l'est pas moins. Tout s'est fait progressivement, pendant des années... Les ressources humaines ont été éclatées par métiers tandis que les règles sont devenues plus opaques... La RH est devenue le parent pauvre de l'entreprise. Sans doute plus habitués à faire du chiffre, ces managers ont répercuté de façon brutale les objectifs de suppressions de postes. Aujourd'hui, les cadres sont pris entre le marteau et l'enclume... Ces réorganisations ont été menées sans prendre en compte la culture d'entreprise, passant sans transition d'un système familial à un management impitoyable. La Poste brille par le nombre de ses dispositifs « marketing » (observatoire santé au travail, plan de santé au travail...). Mais au vu des bilans sociaux, ils n'ont pas joué leur rôle d'amortisseur... Et pour couronner le tout, ces dispositifs sont auto-centrés, confiés exclusivement à des acteurs internes (médecins de prévention, assistants sociaux), tenus par la bride hiérarchique... ».*

Quant à la commission Kaspar, elle ajoute: « *nommée par la Direction de la Poste et décriée pour son manque d'indépendance, pour l'instant, seuls les dirigeants de La Poste ont été auditionnés ! Ce n'est pas ces mesures « cosmétiques » qui vont permettre de mesurer la gravité de la situation et de poser les problématiques... La Poste est devenu un bateau ivre... Le sujet va s'imposer au nouveau gouvernement car la responsabilité de l'Etat, en tant qu'actionnaire, pourrait être engagée* ».

